

Indicateurs culturels : la perspective africaine

Préface

Le souci de définir des priorités stratégiques permettant de faciliter la recherche d'indicateurs culturels du développement applicables dans le monde entier préside depuis déjà longtemps les agendas d'un grand nombre d'organisations. Des institutions comme l'OCPA, la Fondation Interarts, le Forum 2004, l'Unesco et l'African Futures Institute – qui ont parrainé des manifestations allant dans ce sens au cours des deux dernières années – ont jugé qu'il valait la peine d'adapter ces indicateurs aux besoins actuels de l'Afrique en matière de soulagement de la pauvreté, de développement durable et de liberté culturelle.

Dès le début du processus, ces organisations avaient compris et accepté qu'il s'agissait d'un défi épineux en raison de la multiplicité des facteurs et des acteurs sociaux, économiques et politiques qui caractérise et détermine la culture sur le continent africain. Elles savaient aussi que la réussite d'une telle entreprise dépendrait de leur capacité à mobiliser les experts africains concernés. Ses initiateurs firent alors un effort considérable pour rassembler des universitaires, des politiciens et des professionnels. La constitution de cette équipe, interdisciplinaire et complémentaire, a donné des résultats très fructueux, à en juger par la qualité de l'analyse effectuée à l'occasion de deux séminaires, qui se sont tenus à Maputo en mars et en août 2004. Le présent document, issu de ces réunions, sera, je crois, très utile aux objectifs de la défense, de la recherche et de la planification du développement.

L'Unesco est fière d'avoir été associée aux travaux de ce groupe ad hoc, qui se sont révélés passionnants. Je suis convaincu que leurs conclusions seront utiles et contribueront positivement aux initiatives visant à réaliser des études sur les droits culturels et le développement humain, actuellement entreprises par diverses institutions dans le monde entier. De son côté, l'Unesco travaillera à faire en sorte que ces travaux soient largement diffusés, dans l'intérêt de la coopération internationale et du développement.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier les membres du groupe ad hoc de leur engagement et de leur remarquable contribution.

Professeur Lupwishi Mbuyamba
Conseiller culturel régional
Unesco

Introduction

Ce document a été rédigé par un groupe ad hoc rassemblant des experts africains en matière de culture et de développement. Il a été établi suite à un séminaire international qui s'est tenu à Maputo (Mozambique) en mars 2004, et dont le but était de fournir un point de vue spécifiquement africain sur les indicateurs culturels de développement humain. Rédigé pour être présenté à l'occasion du Congrès sur les Droits culturels et le développement humain qui se tient sous les auspices du Forum Barcelone 2004, le présent document témoigne de l'importance critique de l'identification de domaines prioritaires et d'indicateurs culturels du développement humain.

Il était important de partir de la reconnaissance du contexte historique des débats actuels sur la culture et le développement en Afrique, car ils sont essentiels pour comprendre quels ont été la nature et les processus de formation des États et des forces du marché. Nous étions également conscients du besoin qu'il y avait, dans le contexte du développement, de placer un modèle nouveau de citoyenneté au cœur du débat sur les droits humains et culturels.

Nous sommes conscients du fait que les États se sont développés selon des modèles différents à travers le continent et qu'il existe de nombreuses circonstances particulières qui rendent difficile d'effectuer une analyse transnationale. Nous avons de même constaté la présence d'une grande pluralité des développements économiques et des perspectives d'évolution sur le continent, qui ont été façonnés par des circonstances particulières et souvent non-transférables. Ainsi donc, aussi loin que nous ayons tenté de donner une approche holistique pouvant s'appliquer à l'ensemble du continent, nous gardons à l'esprit les circonstances particulières qui ont façonné ses différentes parties et nous prétendons principalement donner un tour d'horizon des grandes questions en jeu pour le continent dans son ensemble.

Au cours des deux dernières décennies, nous avons vu comment l'État a été remis en cause, notamment en raison de son incapacité à satisfaire les demandes de sa population, et nous avons été le témoin, entre autres, de l'émergence et de la résurgence d'autres identités, qui ont mis la crédibilité de l'État-nation à rude épreuve. À cet égard, l'évident malaise de l'État moderne face au désir sa population d'exprimer ses multiples identités culturelles l'a empêché de voir que les citoyens continueront à exiger le droit de vivre ces identités qu'ils considèrent comme étant les leurs et, en conséquence, qu'ils continueront à exiger de pouvoir jouir librement de leurs propres modes d'expression culturelle : ne pas résoudre cette question conduit irrémissiblement au conflit. Nous constatons donc qu'il est nécessaire que le continent s'engage à gérer la diversité culturelle, et à créer et encourager une culture du respect des droits humains tout autant que culturels.

Ce phénomène n'est pas propre à l'Afrique en exclusivité ; même dans d'autres continents où les États ont été à la hauteur de leurs devoirs, les sociétés civiles ont invoqués de plus en plus fort leurs droits et exigé aux États la reconnaissance de leurs identités, qu'elles soient autochtone ou issue de la diaspora.

La naissance de l'Union africaine (UA) a sans nul doute marqué un point d'inflexion pour le continent africain, tout comme la demande croissante de solutions africaines aux problèmes africains. Sans dédaigner des perspectives et des opportunités mondiales, comme le prouve l'apparition du NEPAD, qui met l'accent sur l'intégration et les partenariats régionaux, ce

phénomène démontre à quel point il est nécessaire d'exploiter le potentiel du continent pour lui permettre de faire face à ses problèmes à l'aide de ses propres ressources : ce potentiel doit être issu de son capital humain et économique tout autant que de son patrimoine culturel.

Une question essentielle pour le continent est sans nul doute la direction que les débats sur le développement et la démocratie prendront au cours des prochaines années. Néanmoins, les dirigeants ont déjà fait preuve de leur volonté de gouvernance démocratique et, par ailleurs, des structures et instruments internationaux – tels que la Déclaration du Millénaire des Nations unies et ses objectifs de développement, la Déclaration universelle sur la Diversité culturelle de l'Unesco et le projet de convention sur la diversité culturelle de l'Unesco – établissent clairement que la population doit s'engager, aujourd'hui et demain, à faire en sorte que les engagements relatifs aux droits culturels et au développement humain s'accomplissent.

Le fait d'insister sur l'importance de trouver des solutions africaines aux problèmes africains (ce qui comprend la capacité de la société civile africaine à prendre elle-même en main sa participation aux affaires politiques et économiques), ne nous empêche pas de penser que les acteurs mondiaux doivent eux aussi accomplir leurs devoirs démocratiques. L'investissement social solidaire et la bonne gouvernance doivent sans nul doute devenir une préoccupation mondiale ; il revient aux acteurs culturels d'être au premier rang de la société civile pour les revendiquer.

En insistant sur la vraie richesse de la diversité culturelle africaine et sur l'importance cruciale des droits culturels et des droits humains pour le développement, nous sommes convaincu que le respect de ces trois facettes est aussi essentiel pour l'Afrique que les stratégies de développement mondiales. C'est là que nous voyons le rôle de partenaires à l'échelon local, national et international pour soutenir les mouvements sociaux et la société civile au sein des États nations comme unique voie à suivre. Nous pouvons imaginer une Afrique tirant parti de son capital humain et obtenant une rentabilité économique de son patrimoine culturel et de sa créativité grâce à ses acteurs et à ses industries culturels, notamment dans le domaine des mécanismes de propriété intellectuelle pour protéger l'art des créateurs. Pour assurer la durabilité de ces résultats, il est indispensable que la société civile et de l'État s'engagent pleinement. Le développement durable ne peut être pleinement réalisé que s'il repose sur un environnement favorable, qui doit lui-même être le fruit d'une relation équilibrée entre les acteurs étatiques et non étatiques.

Sujets prioritaires et indicateurs

1. Gouvernance – pluralisme juridique et politique

Le mode de gouvernement est décisif pour ce qui est de l'accomplissement des droits humains, sociaux et culturels. La participation des citoyens à la conduite des affaires publiques doit être au cœur de l'approche d'un développement basé sur ces droits. Elle doit au minimum recouvrir les points suivants :

- o Gestion des relations entre les administrations de différents niveaux : du gouvernement fédéral ou central aux administrations régionales et locales. Interaction entre ces différents niveaux.

Indicateurs :

- Structures juridiques et maîtrise des structures internationales à l'échelon national et local.
- Capacité à assurer une gouvernance participative sur la base d'une vision partagée.
- Relation entre État et citoyens, entre marché et citoyen, entre marché et État.

o Gestion de la diversité culturelle, y compris les questions ethniques, dans le processus de transfert de compétences aux autorités locales.

Indicateur :

- Synergies des actions entreprises, intégration des politiques culturelles dans le développement

o Gestion de systèmes juridiques pluriels, consistant par exemple en la coexistence d'un système juridique traditionnel et d'un système juridique moderne dans un État donné, de façon à toujours protéger les droits humains et culturels et à assurer la prise de responsabilités et une certaine prévisibilité.

Indicateur :

- Développement et gestion de partenariats (partenariats privé/public, entre différents niveaux de l'administration, etc.)

2. Équité

La pauvreté est l'une des principales entraves au développement : elle alimente l'exclusion sociale et l'impossibilité d'accéder au pouvoir et au droit de vote. Elle est souvent liée à un accès et à une distribution inéquitables en matière de :

o Ressources productives comme la sylviculture, l'agriculture, la pêche, les finances, qui devraient être mises à profit pour corriger les déséquilibres et pour créer des emplois et des conditions sérieuses de travail indépendant et d'entrepreneuriat.

Indicateurs :

- Réforme des systèmes de régime foncier
- Transparence au niveau de l'affectation des budgets budgétaires et de la perception des recettes
- Programmes d'investissements publics
- Octroi de crédits
- Création d'emplois

o Services sociaux : éducation, santé et information

Indicateurs :

- Décentralisation des infrastructures
- Existence de ressources communautaires fondées sur le patrimoine
- Effectifs scolaires et alphabétisation

- Services de santé sexuelle et reproductive
- Services de santé
- Services de logement

- Prise en charge des handicapés de façon à ce qu'ils puissent profiter pleinement de leurs droits culturels
- Évaluation et protection des Droits de Propriété intellectuelle (DPI)
- Évaluation, protection et utilisation des Systèmes de Connaissance autochtones (SCA)

o Institutions responsables vis-à-vis des citoyens.

Indicateurs :

- Existence d'un environnement favorable et d'une structure juridique pour les ONG et pour les associations locales
- Structures politiques propices à l'interaction avec l'administration
- Institutions économiques pour les producteurs et agents culturels
- Organisations professionnelles

3. Libertés culturelles

Les libertés culturelles sont essentielles pour créer et entretenir un environnement qui favorise la tolérance et le respect de la diversité culturelle tout en assurant le développement de différents modes d'expression culturelle. Les politiciens et les professionnels doivent tenir compte des grands points suivants :

o Pluralisme linguistique

Indicateurs :

- Existence de documentation sur les langues minoritaires et menacées
- Mise en place de médias de proximité dans les langues locales
- Officialisation des langues autochtones nationales

o Éducation dans la langue maternelle

Indicateurs :

- Production de matériel pédagogique et ludique
- Politiques relatives à la mise en place d'un enseignement de la langue et de son emploi dans les écoles

o Suivi des programmes d'études afin de promouvoir la diversité culturelle

Indicateurs :

- Programmes d'études actualisés à tous les niveaux, y compris pour l'éducation culturelle

o Liberté de religion, droits culturels

Indicateurs :

- Traitement équitable et reconnaissance des jours fériés
- Protection des institutions religieuses et des lieux de culte
- Inclusion de la diversité culturelle dans les projets d'école

o Identités multiples

Indicateurs :

- Soutien des minorités autochtones

- Protection des modes d'expression culturelle, par exemple les pratiques rituelles
- Interdiction de toute forme de discrimination
- Entretien de la tolérance grâce à la production de matériel pédagogique

4. Créativité et entrepreneuriat culturel

Encouragement de l'innovation et de la créativité grâce à la mise en place de diverses sortes de ressources et d'institutions, d'un environnement propice à la création d'entreprises culturelles.

o Marchés culturels et protection des créateurs et des ressources.

Indicateurs :

- Parrainage de salons et de festivals pour les artistes et les agents culturels
- Investissement multisectoriel dans les secteurs de l'art et du patrimoine
- Ressources financières destinées à soutenir l'entrepreneuriat culturel, comme par exemple, des facilités à obtenir des crédits
- Création d'institutions locales et régionales de financement des arts
- Protection des Droits de Propriété intellectuelle et autres régimes de patente
- Accès à et distribution de ressources issues du tourisme culturel
- Contribution des industries culturelles au produit national brut

5. Production de connaissances et leur gestion

L'amélioration de la production et de la gestion de connaissances générales et spécialisées ainsi que des produits qui s'en dérivent est essentielle pour l'épanouissement de la société civile.

o Recherche

Indicateurs :

- Inventaires des activités et des politiques culturelles
- Bases de données sur les biens et les agents culturels
- Comparaison des bonnes pratiques
- Assurance qualité

o Financement

Indicateurs :

- Financement d'activités de recherche, d'ONG et d'organisations issues de la société civile
- Subventions octroyées à des institutions, aux études supérieures

o Développement et sauvegarde des ressources culturelles, y compris le patrimoine

Indicateurs :

- Soutien apporté aux musées et au patrimoine
- Renforcement des institutions dédiées aux archives et à la conservation
- Soutien apporté aux centres de patrimoine collectifs et aux centres d'exploitation
- Conservation du patrimoine intangible, par exemple les traditions orales

o Méthodes et techniques

Indicateurs :

- Création d'instruments d'évaluation de l'impact du patrimoine
- Création d'inventaires
- Création de mécanismes de réglementation appliqués aux arts

o Documentation, publications, diffusion

Indicateurs :

- Création de bibliothèques publiques et soutien à celles déjà existantes
- Encouragement de la lecture
- Soutien apporté aux maisons d'édition et aux associations autochtones

- ICT et sites webs
- Utilisation active du patrimoine vivant, par exemple les personnes âgées et les gardiens du patrimoine oral
- Partage des moyens de connaissance, notamment des bonnes pratiques
- Protection légale de la liberté de la presse
- Réglementation concernant la diversité dans les contenus des médias locaux

6. Considérations générales

Le développement humain consiste à permettre aux gens d'accomplir leurs choix. Renforcer les capacités des individus et des collectivités peut contribuer à consolider leur capacité à atteindre leurs objectifs de développement. Par ailleurs, les inégalités de genre et les autres inégalités peuvent être un empêchement majeur au développement humain. De même, l'HIV/SIDA constitue en Afrique, et partout ailleurs, une énorme entrave au développement. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de lutter systématiquement contre ces problèmes pour progresser au niveau des domaines prioritaires et des indicateurs culturels cités plus haut.

o Renforcement des capacités

- Moyens et actions institutionnels
- Développement des ressources humaines, par exemple en multipliant la gestion et les professionnels de la culture.
- Moyens financiers
- Mise en place d'échanges et de réseaux à l'échelon local, interrégional et intergouvernemental

o Questions de genre

- Éducation en matière de questions de genre
- Formulation de politiques et généralisation de l'analyse selon le genre
- Éducation des filles
- Facilités d'octroi de crédits pour les entrepreneuses et les professionnelles de la culture
- Suivi du traitement des questions de genre dans les médias
- Nombre de femmes à des postes dirigeants
- Évaluation de l'impact des questions de genre

o HIV/SIDA

- Politiques et programmes implantés sur les lieux de travail relatifs au HIV/ SIDA, à l'échelon local et national
- Participation collective à la conception de programmes de prévention, de traitement et de soin
- Engagement des autorités à fournir des solutions intégrales au HIV/ SIDA
- Suivi de l'impact du HIV/ SIDA dans le secteur culturel
- Lutte contre les problèmes de stigmatisation et de discrimination
- Programmes de lutte contre les problèmes liés à l'appartenance sexuelle relatifs à l'HIV/ SIDA

Conclusion

La promotion du développement humain et d'une diversité culturelle respectueuse est une priorité pour l'Afrique et, bien entendu, pour le monde. Dans le contexte actuel, il existe trois éléments essentiels pour atteindre cet objectif.

Il y a tout d'abord la formulation d'un projet commun. L'Afrique doit définir par elle-même le projet d'avenir qu'elle désire. Les études de longue durée conduites à l'échelon national et régional indiquent clairement qu'un tel projet aura nécessairement de multiples dimensions : économique, sociale, politique, environnementale, culturelle et technologique. Dans chacun de ces domaines, des stratégies pertinentes doivent être établies et être cohérentes par rapport aux objectifs à long terme du projet. Dans le domaine de la culture, la promotion de l'unité dans la diversité, telle qu'elle est prônée par le rapport 2004 sur le développement humain du PNUD, semble être la stratégie de prédilection. Elle implique non seulement la tolérance au sein des groupes autochtones à l'échelon national et régional, mais aussi la coopération entre eux. Elle implique de même la tolérance et la coopération à l'échelon international, c'est-à-dire entre les nations.

Le processus de formulation d'un tel projet est aussi important que le résultat du processus. Il doit être aussi participatif et exhaustif que possible si l'on veut que le projet soit partagé tout autant que ressenti comme leur par la majorité des individus et des collectivités.

En second lieu, il est essentiel d'agir par le biais d'un ensemble d'activités de recherche, de mesures politiques et d'activités opérationnelles. Les activités de recherches s'inscrivent dans le domaine des indicateurs culturels de développement et des indicateurs de développement culturel. Les mesures politiques englobent la mise au point et la mise en œuvre de structures qui rendent obligatoire l'évaluation de la rigueur culturelle. Et les activités opérationnelles doivent viser à intégrer pleinement les politiques culturelles dans des stratégies, des politiques et des programmes locaux et nationaux.

Le troisième volet concerne l'évaluation et le suivi. Il ne suffit pas que le projet que nous formulons soit motivant et que les actions mises en œuvre soient en accord avec lui, il faut aussi que le développement soit vu comme un processus d'apprentissage et que, en tant que tel, il aspire nécessairement à la réussite au moyen de bilans, de réajustements et de révisions. Il est important qu'aucune collectivité ne soit exclue de ce processus d'évaluation et de suivi et que toutes les mesures nécessaires soient prises afin d'assurer la pleine participation de tous les acteurs du développement.

Ce document a été rédigé par:

Le groupe ad hoc:

Dr Alioune Sall, Sénégal

Dr Alinah Segobye, Botswana

Professor Paul Nchoji Nkwi, Cameroun

Dr. Fernando Dava, Mozambique

Avec le concours des personnes suivantes :

Professeur Lupwishi Mbuyamba, République démocratique du Congo

Zagba Oyorley, Ghana

Uta Staiger

Et l'aide de :

Ofélia da Silva

Yónese Vanessa Plínio

Jaime Angelo

Justino Seia

Et la contribution des participants au Séminaire international sur les Indicateurs culturels du Développement humain en Afrique, Maputo, 3-5 mars 2004

Máté Kovács, James Sengendo, Mike Van Graan, Annamari Laaksonen, Jordi Baltà, Dr. Stephen Chifunyise*, Julia Häusermann* Osvalda Joana, Lília Momplé, Moji Okuribido-Seriki, Pierre Dandjinou, Augustin Hatar, Angeline S. Kamba, Renato Matusse, Book Sambo, Domingos Artur, Frederico Jamisse, Januário Mutaquiha, Ana Piedade A. Monteiro, Julieta Marta Álvaro Massimbe, Fátima Amade, Cardoso Tomás Muendane, Artemisa José Franco, Sérgio Armando Mangue, Boaventura Afonso, Admiró Gama Cuambe, Paulino Ricardo, Celso dos Santos Dias, Orlando Sebastião Mate, Girmay Haile, Szacay Jacques, Kassam Zahra, Mogne Severano Antuía, Pedro Cossa, Paula Morais, Nhandol Maurício Mavie

* Membre du groupe ad hoc